

Directeur Adjoint aides aux entreprises et créateurs (H/F)

Le Centre national de la musique (CNM) est un établissement public à caractère industriel et commercial dont la mission est de soutenir l'écriture, la composition, l'interprétation, l'édition, la production, la diffusion et la promotion de la musique et des variétés, tant en France qu'à l'international.

Parmi ses 3 directions métiers, la Direction du Soutien aux artistes, aux entreprises et aux projets divise ses activités en deux : Aides aux projets artistiques d'un côté et Aides aux entreprises et créateurs de l'autre côté. Le CNM cherche aujourd'hui à recruter sur le poste de Directeur adjoint aides aux entreprises et créateurs.

Activités du Directeur Adjoint

En collaboration directe avec le Directeur du soutien aux artistes, aux entreprises et aux projets, le directeur adjoint aides aux entreprises et créateurs (H/F) aurait les responsabilités suivantes :

- Contribuer à l'élaboration de la stratégie de l'établissement en matière de soutien financier et non financiers aux artistes, aux entreprises et aux projets et plus particulièrement en termes de soutien aux entreprises
- Accompagner le Directeur dans les processus de concertation des professionnels et des instances de de consultation (conseil professionnel)
- Assurer la gestion des interventions financières sur les aides aux entreprises et créateurs, en effectuer le suivi des enveloppes budgétaires attribuées à chaque programme et leur évaluation
- Encadrer directement et quotidiennement les équipes dédiées à chaque typologie de programme et en charge de l'instruction des dossiers de subvention (hiérarchiquement, fonctionnellement et budgétairement) ;
- Coordonner et piloter les actions d'expertise et de conseil au sein du service des aides aux entreprises et créateurs
- Co-piloter les actions en matière d'export, en France et à l'Etranger, via le conseil, la mise en relation, les opérations visant à créer des opportunités pour les Entreprises et créateurs
- Superviser la relation avec les demandeurs et usagers et assurer le suivi des éventuels litiges avec les demandeurs
- Garantir le respect et la mise en application du règlement intérieur et des règles s'appliquant à un établissement public

Savoirs, savoir-faire et savoirs être

- Connaître de manière approfondie les enjeux et les acteurs de la filière musicale en France
- Maîtriser les dispositifs de l'établissement et les mécanismes de financement de la filière
- Disposer d'une expérience confirmée de plusieurs années dans le management d'équipe
- Faire preuve de sens relationnel, de capacité de conseil et de dialogue avec les professionnels
- Démontrer un sens approfondi de rigueur, d'organisation et d'adaptabilité dans l'exécution des missions

- Faire preuve de disponibilité, de discrétion et d'un respect absolu de la confidentialité des informations en votre possession
- Formation supérieure (école supérieure de commerce ou master en management d'organisations culturelles, Sciences Po...)
- Expérience professionnelle confirmée dans l'industrie musicale et dans un organisme d'intérêt général
- Sens du travail en équipe
- Rigueur et respect de la confidentialité

Caractéristiques du poste, conditions d'emploi et rémunération

- Poste basé à Paris
- CDI - temps plein 35 h annualisées (39h/s et jours RTT)
- Rémunération : selon profil et expérience.
- Poste à pourvoir : dès que possible

Pour Postuler

Merci d'adresser votre lettre de motivation et curriculum vitae à recrutement@cnm.fr - sous la référence VR 28/11

Clôture des candidatures : 20 novembre 2020